

Comité de
l'Eau et de la
Biodiversité
Martinique

24 novembre 2023

Présentation de Office De l'Eau Martinique



Michéla ADIN directrice générale

L'ODE

un jeune
établissement
public local

- **Créé en 2002**, L'Office De l'Eau (ODE) Martinique est un établissement public local à vocation administrative (EPLA), **chargé de faciliter diverses actions d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de l'eau et de la protection des milieux aquatiques.**
- **Il est l'équivalent des Agences de l'eau de l'hexagone** . Cette même configuration se retrouve en Guadeloupe, Guyane et à la Réunion

L'ODE

Qui sommes
nous ?

Créé en 2002

Un Établissement Public Local
à caractère Administratif
Code de l'Environnement
Les articles L213-13 à L213-20
du Code de l'environnement

Gouvernance locale
Conseil d'Administration
présidé par le président de
l'Assemblée de Martinique
Depuis juin 2021 Lucien
SALIBER

Développeur de l'Observatoire de l'Eau en
Martinique

Exécutif
du CEB
Au
travers
du
SDAGE

L'ODE

Nous NE
sommes pas

Un
service
de
l'Etat

Un
propriétaire
d'usine

Une autorité
gestionnaire de la
compétence eau

Un exploitant de
l'eau et de
l'assainissement

La
police
de
l'eau

Une
association

Le conseil
d'administration
de l'ODE
19 membres
(18+ le Président)

- Les 18 membres du CA de l'ODE sont tous issus du CEB
- Le président du CA est de droit le président de l'Assemblée de Martinique

4 collèges composent ce conseil :

- Un collège **représentant les collectivités territoriales** et leurs groupements,
9 membres (CTM et EPCIs) ;
- Un collège **représentant les milieux sociaux professionnels et usagers,**
3 membres ;
- Un collège **représentant les associations de consommateurs et de protection de l'environnement, et les personnalités qualifiées,**
3 membres ;
- Un collège **Etat,**
3 membres

Le conseil
d'administration
de l'ODE
19 membres
(18+ le président)

Prérogatives et fonctionnement du CA de l'Office De l'Eau

➤ Il délibère de toute question relevant des missions de l'Établissement, il attribue les subventions dans le cadre du PPI (Programme Pluriannuel d'Intervention), il vote le budget, il vote le PPI, il rend des décisions par délibération.

➤ Il se réunit en moyenne 5 fois par année

Deux autres instances appuient le CA de l'ODE :

➤ **1 Comité d'Opportunité - CO** (7 membres issus du CA) rend des avis sur les demandes de subvention avant chaque plénière du CA.

➤ **1 Commission d'Appel d'Offres - CAO** : statue sur les marchés de plus de 200 K€ (5 membres issus du CA) se réunit 1 à 2 fois par année

L'ODE une équipe de 30 agents

de nombreux domaines
d'expertise

Des ingénieurs et techniciens comptant de nombreuses spécialités

- L'eau , l'assainissement
- L'environnement , les cours d'eau
- La géologie
- L'écologie
- Océanographie
- La biologie
- L'agronomie
- Géomatique
- Gestion de données
- Hydrologie
- Animation et sensibilisation

Des fonctions supports et des moyens

- Finances
- Ressources humaines
- Commande publique et veille juridique
- Communication et Community management
- Moyens logistiques et bâtiment
- Informatique et réseaux

L'ODE

Nos missions
réparties en 5
domaines

Informe , forme et
sensibilise la
population et les
acteurs de l'eau

Développe la
connaissance sur les
milieux aquatiques
et marins

Subventionne des
projets structurants
par le biais des
redevances

Appuie et conseille
techniquement les
territoires dans
leurs projets

Coopère sur l'eau
avec les partenaires
régionaux et
internationaux

Le budget de l'ODE
consacré à
75% à la
mission

- **En 2022**, le budget d'exécution s'élève à **12.737.989 € dont 25 %** sont consacrés aux charges de structure,
- **En 2022**, plus de **4.217.783 €** de subventions ont été attribuées,
- **1 million d'aide financière attribuée dans le cadre** des partenariats
- Le reste du budget est consacré aux travaux en Maitrise d'Ouvrage ODE
- **En 2023** le budget prévisionnel s'élève à **15.195.931 € dont 9.200.000 €** de recettes attendues issues des redevances,

Les redevances

➤ Répartition des redevances (prévisions 2023) :

- Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau : 2.051.600 €
 - **Redevance pour pollution de l'eau : 5.961.600 €**
 - Redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 1.076.400 €
 - Redevance pour pollutions diffuses (phytosanitaires) : 110.400 €
- **Les taux de redevance, votés par le Comité de l'Eau et de la Biodiversité, sont très stables et n'ont pas augmenté depuis 2017**
- **A titre d'indication, en 2022, le montant global des redevances (tous usages confondus) s'élève à 10.005.461 €.**

Soit 97% de la recette qui est collectée via la facture d'eau des usagers domestiques et activités économiques

Pour plus d'informations
www.eaumartinique.fr



ODE Martinique (Office De l'Eau)

*Toutes les informations sur l'eau en
Martinique*

www.observatoire-eau-martinique.fr



ODE

OFFICE DE L'EAU
MARTINIQUE